

NÉTIQUETTE DE LA VILLE DE SAGUENAY

DÉFINISSANT LES RÈGLES DE CONDUITE ET DE POLITESSE À ADOPTER

MÉDIAS SOCIAUX

Ce document présente un ensemble minimum de règles de conduite ainsi que les codes de bienséance, communément appelés étiquette, à respecter lors d'interactions sur les plateformes de médias sociaux administrées par la Ville de Saguenay. Il s'agit de fixer des lignes de conduite pour les personnes, tant les utilisateurs que les gestionnaires.

La communauté des utilisateurs d'Internet compte une multitude de profils divers, hétéroclites, qu'il s'agisse des néophytes, d'utilisateurs aguerris, et en passant par l'internaute moyen. L'évolution et la diversité des médias sociaux toujours croissant, ceux-ci sont désormais un canal de communication permettant de joindre un nombre maximal d'utilisateurs, lesquels ne sont pas nécessairement au courant de la culture inhérente au Web, ni des protocoles implicites les régissant. C'est donc dans l'objectif d'indiquer aux utilisateurs les règles à suivre ainsi que certaines balises, ce qui est autorisé et ce qui est interdit, tant aux utilisateurs qu'aux gestionnaires, qu'a été instaurée cette nétiquette.

Ce document présente un ensemble minimum de règles. La Ville de Saguenay, en tant qu'organisation municipale, se réserve le droit de bannir tout utilisateur de ses plateformes de médias sociaux officiels qui contreviendrait à l'une ou l'autre de ces règles.

Commentaires & Interactions

Le fait de publier un commentaire, qu'il soit public ou privé, sur l'une ou l'autre des plateformes de médias sociaux officiels de la Ville de Saguenay constitue une communication de personne à personne, au cours de laquelle une personne communique avec une autre; il s'agit en fait d'un dialogue. Les règles de courtoisie habituelles intervenant dans les rapports entre les gens constituent un préalable en toute circonstance. Dans les médias sociaux, cela est particulièrement important en raison du fait que l'expression corporelle et le ton de la voix sont implicites à la conversation et doivent être déduits. Sont donc interdits tout mot, expression, exclamation, interjection ou caractère de nature grossière, vulgaire, licencieuse, pouvant choquer, constituant une menace, ayant une teneur répressive ou pouvant être interprété de la sorte dans le contexte de la communication.

Règles & Interdictions

- Les propos jugés diffamatoires, haineux, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, ou disgracieux seront supprimés sans préavis.
- Les messages portant atteinte à la vie privée sont interdits, ainsi que toute affirmation visant à dénoncer les pratiques d'une entreprise ou d'un organisme en indiquant son nom.
- La vulgarité n'a pas sa place. Tout intervenant peut s'exprimer sans blasphémer ou employer un langage choquant. La Ville de Saguenay se réserve le droit, pour le bénéfice de tous, de supprimer sans préavis les commentaires jugés insultants ou choquants, et de bannir tout utilisateur dont les commentaires seraient désobligeants à répétition, et ce, selon le bon jugement du gestionnaire desdites plateformes.
- L'utilisation des majuscules dans un message étant considérée comme un cri, et pouvant être interprétée de façon injurieuse, celui-ci pourrait également être retiré. Un commentaire sera tout aussi valable écrit en minuscules.

- Les messages traitant de sujets sans lien avec la publication sur laquelle ils ont été seront supprimés. La publicité sous toutes ses formes n'est aucunement tolérée.
- Tous les commentaires sont lus et considérés, le plus rapidement possible, sans pour autant tous faire l'objet d'une réponse.
- L'ajout d'hyperliens vers d'autres sites est autorisé conditionnellement à ce que le contenu soit en lien avec les sujets abordés. Notez que la Ville de Saguenay n'est pas responsables du contenu de ces sites et se réserve le droit de supprimer tout contenu inapproprié.

Afin de favoriser le bon fonctionnement et l'harmonie dans cette page, la Ville de Saguenay se réserve le droit de supprimer un commentaire, de bannir un utilisateur ou même de modifier ses règles d'utilisation en tout temps et sans avertissement préalable.

Respect de la vie privée & Protection des renseignements personnels

La Ville de Saguenay s'engage à respecter le droit à la vie privée. Elle ne traitera pas d'un cas ou d'un dossier en particulier dans les médias sociaux.

La Ville de Saguenay détient les droits d'utilisation de toutes les photos et les vidéos diffusés dans ses médias sociaux. Il est cependant interdit de les utiliser à d'autres fins car il est important de détenir le consentement des gens qui y figurent.

La Ville de Saguenay invite toutes les personnes utilisant ses plateformes de médias sociaux à protéger ses renseignements personnels et ceux des autres, ainsi qu'à faire preuve de prudence et de réserve afin de ne pas révéler d'informations délicates ou personnelles.

Pages et comptes suivis ou aimés

La décision de la Ville de Saguenay de suivre un utilisateur, une page ou un compte ne constitue pas un appui, ni qu'elle adhère aux propos qui y sont publiés. Elle suit les comptes qu'elle juge pertinents par rapport à sa mission en tant qu'organisme public, et se réserve le droit de modifier ces affiliations en tout temps.